

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT

Organe Officiel des Sociétés Suisses

et de la Société Suisse - Egypte

UN POUR TOUS TOUS POUR UN

Alexandrie: 20, Rue Salah El Dine - Téléphone 29795

Adresse Télégraphique «HELVE» Alexandrie

Abonnements: Egypte P.T. 125 - Etranger P.T. 150

MAITRES HORLOGERS A GENÈVE Horovitz & Cie JOAILLIERS Montres de Marque

QUE DESIRENT LES JURASSIENS?

Une des questions les plus controversées actuellement en Suisse est celle du «Séparatisme jurassien».

La 9e Fête du peuple jurassien, qui a réuni à Delémont 25.000 personnes, soit près du quart de la population du Jura, a remis le problème au premier plan de l'actualité.

Le fond du problème Les Jurassiens n'ont pas de haine contre les Bernois. En revanche, ils ont la nostalgie d'une indépendance perdue en 1815.

Les Jurassiens sont attachés à leur passé. Pendant huit siècles, soit de l'an 999 à la Révolution française, le Jura forma un Etat souverain gouverné par les princes-évêques de Bâle.

Le Congrès de Vienne donna le Jura à Berne, en compensation de la perte de Vaud et de l'Argovie. Le Jura fut ainsi sacrifié, sans que ses habitants aient été consultés, et il perdit son autonomie séculaire en devenant suisse.

Les Jurassiens ne se sont pas laissés assimiler. Ils ne se reconnaissent pas comme Bernois et Bernois, pas sur leur patrie cantonale. Ils ont résisté à toutes les tentatives d'absorption, qui furent appuyées par des occupations militaires bernoises en 1832, 1836, 1840, 1849, 1850 et de 1873 à 1875.

Les Jurassiens souffrent de ne pouvoir administrer eux-mêmes leurs propres affaires. Ils n'ont pas d'influence sur leur destinée, ni sur leur politique. Englobés dans un état unitaire, ils sont soumis, en tout, à la volonté du peuple bernois, qui est six fois plus nombreux. Ils vivent sous une Constitution cantonale, celle de 1893, qui leur fut imposée.

De nombreuses lois leur sont aussi dictées par l'ancien canton. De 1950 à 1956, le Jura s'est vu imposer onze lois que ses électeurs ont repoussées. Un peuple qui ne peut se donner ni sa Constitution, ni ses lois, n'est pas un peuple libre.

Sur le plan parlementaire, les Jurassiens ne sont que 31 sur 200. Leurs deux conseillers d'Etat (sur 9) ne sont pas nommés par eux, mais par l'ensemble du canton. C'est donc pratiquement la majorité bernoise qui choisit. Le Jura, parce que bernois, n'a jamais eu et n'aura jamais de conseiller fédéral, alors que le canton de Neuchâtel, par exemple, avec une population à peu près

égale, en est à son cinquième! L'ancien canton, lui, accapare un conseiller fédéral en permanence.

Le Jura, selon l'aveu du gouvernement bernois, «devient une minorité toujours plus petite en face d'une majorité toujours plus forte». Sa proportion a passé de 20 o/o à 14 o/o et tend fatalement vers zéro. Dans 50 ans, l'influence du Jura sera nulle et il aura politiquement disparu.

Les intérêts économiques du Jura industriel sont diamétralement opposés à ceux de l'ancien canton agricole et hôtelier. Les Jurassiens auraient intérêt à pouvoir disposer de leurs importantes ressources. Grâce à des industries puissantes et variées (l'horlogerie, ne représente que le 49 o/o) un canton du Jura serait l'un des plus prospères de la Suisse.

Elle est possible, comme est possible la fusion des deux Bâle. La Confédération n'est pas figée à jamais et un système politique vivant doit pouvoir s'adapter aux circonstances.

«L'union» des états fédérés est un moyen permettant aux entités composantes de garantir leur sécurité, leur autonomie, leur épanouissement. Les politiciens bernois confondent à dessein «union» et «unification». Unir ne veut pas dire unifier, au contraire! C'est en unifiant l'ancien canton et le Jura qu'on a créé une désunion qui dure depuis 140 ans.

Le vrai problème suisse du problème jurassien, c'est la réparation de l'injustice de 1815 qui, seule, peut ramener la paix et la bonne entente.

L'Etat de Berne refuse de lâcher le Jura par besoin de prestige et pour demeurer le plus grand canton. Mais cette ambition n'est pas dans l'intérêt de la Confédération; un peu même dire qu'elle est dirigée partiellement contre les autres cantons. C'est pourquoi les politiciens bernois s'entendent à l'enrober dans une «mission de Berne» qui est un terme vide de sens. S'il y avait une mission de Berne, il n'y aurait pas de question jurassienne.

Ce n'est pas en tant que «minorité» que les Jurassiens réclament le rétablissement de leur autonomie, mais en tant que «peuple» reconnu à l'art. 1er de la Constitution bernoise. Juridiquement, le cas du Jura est unique en Suisse. Il l'est aussi en fait, car dans les autres cantons, aucune minorité linguistique ou autre ne constitue une entité ethnique, ayant un passé historique indépendant, et aucune d'entre elles n'a des titres à réclamer la formation d'un canton.

Un citoyen du Haut-Valais est Valaisain, et ses ancêtres ont fait le canton. Il en est de même des Grisons. Un jurassien se sent vexé lorsqu'on le taxe de Bernois, et il rectifie la plupart du temps.

Il est donc faux de dire que la création d'un canton du Jura serait un précédent et que d'autres parties de cantons de-

Eglise Protestante d'Alexandrie

Jubilé du Centenaire

1856-1956

Vendredi 23 novembre à 4 h 15 p.m.

au CERCLE SUISSE DE CHATBY 24 rue Ambroise Ralli

THE PAROISSIAL

Au programme: Jeu biblique

«Or, le temps approchait»

Vendredi 23 novembre à 6 h. 30 p.m.

à l'EGLISE 15 rue de la Poste

Célébration Officielle du Centenaire et Inauguration du Sanctuaire Rénové

Messages du Pasteur et du Président du Conseil

Dimanche 25 novembre à 10 h. 15 a.m.

à l'EGLISE 15 rue de la Poste

CULTE DU JUBILE

suivi d'un SERVICE DE SAINTE-CÈNE, avec la participation des délégués des Eglises d'Europe et du Proche-Orient.

Sol Deo Gloria

L'Union syndicale suisse et les Prix et Salaires

Un communiqué officiel a renvoyé l'opinion publique sur les résultats de la conférence qui a eu lieu le 16 Octobre entre les autorités fédérales et les représentants des associations patronales et syndicales en vue d'examiner le problème des prix et des salaires.

Cette déclaration de l'Union syndicale suisse cherche à mettre à la charge des milieux patronaux la responsabilité de son attitude négative et elle appelle donc, de la part des associations patronales, une mise au point rétablissant les faits.

1. - En faisant allusion à ses propositions qui n'auraient pas

L'AGRANDISSEMENT DE L'AÉROPORT DE ZURICH

Le message du Conseil fédéral concernant l'agrandissement de l'aéroport de Zurich vient d'être publié.

Selon le projet d'arrêté fédéral, la Confédération alloue au canton de Zurich, pour la seconde étape de construction de l'aéroport de Zurich, une subvention de 52.436 millions de francs.

Si une hausse des prix de la construction entraîne un dépassement des prix inscrits au devis, le Conseil fédéral pourra allouer également une subvention sur le renchérissement.

Les programmes annuels de construction, plans d'exécution, devis, résultats de soumissions et projets d'adjudications doivent être soumis à l'approbation du Département des Postes et des Chemins de fer.

L'exécution des travaux est placée sous la surveillance du Département des Postes et des Chemins de fer. Le gouvernement du canton de Zurich

donne à cet effet aux fonctionnaires de ce Département tous les renseignements nécessaires et un plein appui.

Le présent arrêté, qui n'est pas de portée générale, doit entrer immédiatement en vigueur. Le Conseil fédéral est chargé de l'exécution.

Dans son message, le Conseil fédéral constate que certaines installations des aéroports de Genève et de Zurich sont aujourd'hui utilisées à fond et souffrent même parfois d'embouteillages qui nuisent à une activité ordonnée et rationnelle de l'aéroport et empêchent même d'atteindre la sécurité optimale.

De nouvelles constructions sont donc déjà devenues urgentes sur ces deux aéroports. Or ces travaux d'adaptation doivent rentrer dans un plan d'ensemble si l'on veut éviter un rapage domageable, et ce plan ne peut se fonder que sur une évaluation du trafic s'étendant à un avenir aussi lointain que possible.

On peut s'attendre, qu'au cours des 10 à 15 prochaines années le nombre des passagers sera quadruplé et le volume du fret triplé. Si les installations des aéroports de Genève et de Zurich ne sont pas agrandies en proportion, une bonne partie du trafic possible ne se réalisera pas, et la Suisse perdra sa position remarquable dans le trafic aérien international.

Les avions à réaction qui assurent dès 1960 le trafic à très longue distance et lui apporteront des améliorations décisives, exigent, pour leur emploi sans restriction, des pistes allant jusqu'à 3.8 km. de longueur. Si la Suisse veut conserver les avantages économiques de ce trafic à longue distance, surtout à destination du continent nord-américain, nos deux aéroports assurent un trafic international, ceux de Zurich et de Genève, devront jusqu'en 1960 porter leurs pistes à la longueur exigée par ces types d'avions.

C'est pourquoi les associations centrales doivent repousser catégoriquement le reproche formulé à leur égard de n'avoir pas fait preuve de la compréhension voulue. En ne participant pas à la conférence qui a eu lieu le 16 Octobre sous la présidence du Conseiller fédéral Th. Holenstein, l'Union syndicale suisse a donné l'impression qu'elle ne serait pas disposée à collaborer à la lutte contre le renchérissement croissant que le Conseil fédéral a décidé d'entreprendre et que l'opinion publique considère comme éminemment désirable. Les associations centrales d'employeurs espèrent que, dans l'intérêt général, l'Union syndicale suisse voudra bien examiner à nouveau l'attitude difficilement compréhensible qu'elle a adoptée jusqu'ici dans la question.

Les gouvernements des cantons de Genève et de Zurich ont tiré les conséquences de ces faits et ordonné l'élaboration de plans généraux d'agrandissement de leurs aéroports. Ces projets ont déjà été soumis à l'approbation des autorités fédérales, avec une demande de subvention.

Nous désirons tout d'abord parler du projet de Zurich, mais un second message, relatif à l'agrandissement de l'aéroport de Genève Cointrin, est en préparation.

En effet, certaines installations de cet aéroport sont aussi

utilisées jusqu'à la limite de leur capacité et le problème du prolongement de la piste est même encore plus urgent qu'à Zurich.

Le prolongement de la piste de Genève n'a pas pu être exécuté plus tôt, parce que l'extrémité nord-est de cette piste n'est distante de la frontière que de quelques mètres. Une correction de frontière à l'ouest du côté de Genève avec la France. La convention franco-suisse sur cette objet n'a pu être signée que le 25 avril 1956.

Pour que la piste prolongée puisse être ouverte à l'exploitation au printemps de 1957, il faut que les travaux de construction commencent aussitôt. Nous estimons cependant qu'ils devront être l'objet des subventions à allouer pour la nouvelle étape de l'agrandissement de l'aéroport de Genève.

Quant à l'aéroport de Bâle-Mulhouse, son trafic en est encore à ses débuts et il s'accroîtra plusieurs années jusqu'à ce que la capacité des installations actuelles soit utilisée en plein.

Le second plan d'agrandissement de l'aéroport de Zurich prévoit notamment le prolongement des pistes et des voies de roulage, l'agrandissement de la zone d'embarquement et la nécessité de nouvelles places de stationnement et d'attente, des routes d'accès, un parc de voitures, des canalisations, des égouts, des installations électriques, l'agrandissement de l'aérogare, un bâtiment de la poste et du fret, des bâtiments pour le trafic non régulier, un bâtiment du service du feu et du service de sauvetage, des matras pour le personnel, une cantine de l'aérogare, les bâtiments pour les services techniques de la Swissair, l'agrandissement de la centrale de chauffage, etc.

La subvention fédérale totale est de 52.436 millions de francs. La charge globale supportée par la Confédération, y compris sa part des installations radioélectriques et ses dépenses pour le service météorologique, soit 2.391 millions de francs, s'élevaient ainsi à un total de 54.827 millions de francs, ou 30.6 o/o de tous les frais.

Après déduction de la subvention fédérale, le canton de Zurich, la Société immobilière de l'aéroport et la Swissair supportent les charges nettes suivantes:

Canton de Zurich 73.151 millions de francs = 40,8 o/o. Société immobilière de l'aéroport 37.850 millions de francs = 21,1 o/o.

Swissair 13.529 millions de francs = 7,5 o/o.

CONDUCTEURS POUR L'ELECTRICITE COSSONAY S.A. DES CABLERIES & TRÉFILERIES

Vaccin contre la poliomyélite pour la Suisse Pour l'accession de la Suisse au GATT

NOURRISSANT et DELICIEUX L'ICE CREAM GROPPi Il est Pasteurisé

BELLES DENTS, FRAICHE HALEINE Binaca Pâte dentifrice

AU PALAIS FEDERAL

DEUX INITIATIVES DEPOSEES A LA CHANCELLERIE FEDERALE

Un Comité d'initiative a déposé, le 17 octobre 1956, à la Chancellerie fédérale, les feuilles de signatures concernant deux initiatives:

- 1. Une en faveur de la limitation des dépenses militaires.
2. L'autre en faveur de la solidarité sociale et internationale.
Le Comité déclare que la première initiative a recueilli 84.716 signatures et que la seconde initiative en a recueilli 68.402.
Le Bureau fédéral de statistique a été chargé de vérifier ces listes.

LA SUISSE ET SES VOISINS

CONSTITUTION DE L'ASSOCIATION SUISSE-VALDOSTAINE

Les adhérents à l'Association Suisse-Valdoistaine conquis à Genève, se sont réunis nombreux en assemblée générale constitutive qui présidait M. Jean Treina, Conseiller d'Etat et président du Syndicat d'études pour le percement du Mont-Blanc. En ouvrant cette séance, il salua la présence notamment de M. Emile Dupont, chef du Département genevois du Commerce et de l'Industrie, ainsi que d'une délégation valaisanne invitée à assister à cette assemblée.

M. Jean Treina souligna les traditions communes qui unissent Valdostains et Suisses, précisant qu'une association sœur était constituée parallèlement sur territoire italien, à Aoste. Il donna lecture de lettres et de télégrammes de Valdostains exprimant plein succès à la nouvelle association dont les statuts ont été adoptés à l'unanimité. Avec siège à Genève, l'Association a pour but de resserrer les liens d'amitié entre la Suisse et la Vallée d'Aoste, d'encourager les échanges économiques, culturels, touristiques et folkloriques entre le Canton de Genève, les autres cantons suisses et la Vallée d'Aoste. Elle ne poursuit aucun but économique, politique ou confessionnel. L'Assemblée a élu le président de l'Association en la personne de M. Jean Treina, Conseiller d'Etat, tandis que M. Livio Breda, valdoistin, a été élu Secrétaire général et le Professeur Jean-Frédéric Rouiller directeur.

Le Conseil de direction de l'Association a été formé des six membres suivants: MM. Fernand Cottier, maire de la ville de Genève, Barmavein (Valdoistain), E. Dupont, Conseiller d'Etat, le professeur Aldo Dami, M. Pierre Guinand, président de la Route Blanche à Genève, et M. Aristide Roncalli, président de l'Union valdoistaine de Genève. L'association suisse valdoistaine ayant été ainsi constituée, son premier acte a été d'approuver une résolution par laquelle, considérant l'importance décisive du percement d'un tunnel routier sous le Mont-Blanc pour l'avenir des relations politiques, culturelles, économiques et touristiques européennes, elle exprime l'espoir que la convention conclue à cet effet entre la France et l'Italie soit très prochainement ratifiée par la France.

Le président avait préalablement rappelé la situation en ce qui concerne l'état de ratification de la dite convention. M. Victor Dupuis, le président du Comité pro-Saint-Bernard, valdoistin, souligna les échanges touristiques existant entre le Valais et la Vallée d'Aoste. Il félicita le Comité d'initiative et se dit heureux de voir Genève développer à son tour les mêmes relations, souhaitant le plus grand succès aux réalisations futures de l'Association et montrant par ailleurs que les tunnels du Grand Saint-Bernard et du Mont-Blanc ne peuvent être que complémentaires.

Le secrétaire de l'Association, M. Bredy, a tenu à cette occasion à exprimer le sentiment de profonde reconnaissance qu'éprouvent les émigrés valdoistains pour les cantons suisses, auxquels ils sont liés par une communauté de langage et par d'anciennes traditions. Il s'est attaché à relever qu'à travers les siècles les routes des Alpes ont puissamment contribué à relayer les peuples, concluant par des remerciements à l'adresse de tous ceux qui se sont intéressés à la constitution de l'Association suisse-valdoistaine.

SUISSES A L'ETRANGER

A LA COLONIE SUISSE DE HONG-KONG

Selon des renseignements parvenus du Consulat de Suisse à Hong-Kong, la colonie suisse n'a eu, hormis M. et Mme Fritz Ernst, ni victimes, ni dommages à déplorer. Les obsèques de Mme Ernst, femme du Chancelier du Consulat, ont eu lieu en présence du Corps consulaire et de la Colonie suisse. Le rétablissement de M. Ernst nécessitera plusieurs semaines.

LA VIE SOCIALE

ACTION POUR LA SANTE DE NOTRE PEUPLE

La campagne lancée contre l'abus de l'alcool, qui a pris le nom d'Action pour la santé de notre peuple, s'est déroulée du 21 au

PRESEVEREZ VOTRE SANTE EN BUVAUT LES EAUX GASEUSES MARQUE DEPOSEE N. SPATHIS

Advertisement for N. Spathis mineral water, featuring a logo and text: 'Préservez votre santé en buvant les eaux gazeuses marque déposée N. SPATHIS. La boisson saine et rafraîchissante par excellence.'

NOS NOUVELLES DE LA SUISSE

(Serv. part. Agence Télégraphique Suisse. — N.S.H. — S.P.L. — S.S.O. — O.C.S.T. — O.S.E.C. — Sem. Suisse).

de actuellement à la fabrication en série de l'Alouette II pour le compte de l'Armée française qui dispose d'ailleurs déjà d'appareils de cette catégorie.

TRANSPORTS

ACCORDS SUR LES TRANSPORTS AERIENS COMMERCIAUX

Un message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale recommandant l'approbation de l'arrêté fédéral relatif à des accords sur les transports aériens commerciaux que voici:
Sont approuvés les accords sur la création et l'exploitation de services réguliers de navigation aérienne conclus avec la Norvège le 30 décembre 1954, l'Argentine, le 25 janvier 1956, la République fédérale d'Allemagne, le 2 mai 1956, le Japon, le 24 mai 1956, l'Italie, le 4 juin 1956, et l'accord multilatéral du 30 avril 1956 sur les droits commerciaux pour les transports aériens non réguliers en Europe.
Le Conseil fédéral est autorisé à ratifier ces accords.
Tous les accords qui font l'objet de ce message sont des traités internationaux de durée indéterminée. L'arrêté fédéral proposé n'est donc pas soumis au referendum.

DANS LA PRESSE

ASSOCIATIONS SUISSES DES EDITEURS DE JOURNAUX

L'Assemblée générale extraordinaire de l'Association suisse des éditeurs de journaux à Zurich, s'est occupée du problème des augmentations de frais dans les arts graphiques et dans l'édition des journaux et des périodiques. Considérant que: depuis 1939, la partie rédactionnelle des journaux s'est considérablement développée tant au point de vue de la quantité que de la qualité, les prix des abonnements n'ont pas, et de loin, suivi la hausse des frais causée par cette extension de la partie rédactionnelle, le renchérissement constant des machines, des matières premières etc. de même que les augmentations des salaires du personnel des entreprises de journaux entraînent de nouvelles charges pour l'éditeur, l'Assemblée générale recommande instamment à tous les éditeurs de procéder à une adaptation de leur prix d'abonnement et de leur tarif de publicité. L'augmentation de prix envisagée n'équivaut pas au renchérissement effectif des frais. Elle tient largement compte de la recommandation des autorités compétentes de faire preuve de mesure en matière de majoration des prix. Les hausses de tarif recommandées se maintiennent dans des limites raisonnables et permettront l'existence de journaux et de périodiques libres et indépendants de toutes les influences de l'Etat et du monde économique.

RADIODIFFUSION

LE «SECOND PROGRAMME» DE LA RADIO SERA DIFFUSE A PARTIR DU 16 DECEMBRE

M. E. Metzler, chef des services radio à la direction générale des P.T.T., a fait un exposé sur la radiodiffusion à modulation de fréquence devant l'Association suisse des électriciens à l'occasion de sa 20ème Journée de la haute fréquence. Il a relevé que les installations techniques pour la diffusion du second programme pourraient être mises en service dès le 1er décembre. La Société suisse de radiodiffusion communique à ce propos que la diffusion régulière du second programme sur le réseau à ondes ultra-courtes ne commencera que le 16 décembre. La Société suisse de radiodiffusion renseigne d'ici l'opinion publique sur les détails du second programme et sur les améliorations qui seront apportées à la qualité de la diffusion sur ondes ultra-courtes à modulation de fréquence.

Dans nos Cantons

APPENZEL

LE VILLAGE PESTALOZZI FETE SON DIXIEME ANNIVERSAIRE

On compte 18 maisons et 450 habitants dans ce village qui vient de fêter le dixième anniversaire de sa création. Un fait qui n'a rien d'extraordinaire si l'on considère que la grande majorité des localités suisses vit depuis plusieurs centaines d'années. La gracieuse colonie située aux portes du grand village de Trogen, dans les Rhodes-Extérieures d'Appenzel, est connue dans le monde entier sous le nom de «village Pestalozzi». 200 des 450 jeunes habitants de cette communauté jouissent du droit de domicile; il s'agit de 73 orphelins de père et mère, de 78 enfants appartenant à un parent et de 53 orphelins de l'Assistance publique venant de France, d'Italie, d'Autriche, de Finlande, d'Allemagne, de Grèce, de Grande-Bretagne et de Suisse. Si l'on tient compte des enfants de passage, dix nations sont représentées dans ce village

qui porte le nom du grand pédagogue suisse Henri Pestalozzi. Pendant l'été, plus d'un million d'hôtes sont descendus dans l'auberge «Locustella» construite à leur intention. Chaque année, des «anciens» qui, entre temps, ont pu parfaire ailleurs, en travaillant et en étudiant, l'éducation reçue reviennent pour quelque temps dans cette colonie où ils ont passé une heureuse jeunesse. Lors des cérémonies commémoratives du début de l'oeuvre, la première bourgeoise a été remise à l'écrivain suisse Walter Robert Conti, le fondateur du village qui au milieu des troubles consécutifs à la deuxième guerre mondiale, est devenu un lieu de rencontre, de travail en commun, de compréhension mutuelle au-delà des barrières séparant les nations, les confessions et les langues. L'endroit où se déroulaient les festivités, le «Canada Hall» avait été construit par le Canada et les membres du corps diplomatique de ce pays et de toutes les nations ayant confié au village un groupe d'enfants, avaient été invités comme hôtes d'honneur.

ACCIDENT DU TRAVAIL

L'électricien Hans Urban-Lenz, 36 ans, d'Inwil, a péri tragiquement en installant une ligne électrique aérienne. Alors qu'il était occupé à changer les fils d'un poteau, celui-ci se brisa et l'électricien tomba avec lui sur le sol. M. Urban fut si grièvement blessé qu'il mourut peu après son transport à l'hôpital. Il laisse une veuve et un enfant.

DES MANIFESTATIONS SPORTIVES IMPORTANTES DE L'OVERLAND BERNOIS EN HIVER 1956/1957

Un grand nombre de manifestations sportives auront lieu cet hiver dans les stations bien connues de l'Overland bernois. Adolboden prépare, pour les 6 et 7 janvier, un slalom géant et un slalom avec participation internationale et, du 8 au 10 février, l'événement de la saison — les Championnats suisses de ski (disciplines alpines). A Grindelwald, les skistes se donneront rendez-vous le 9 janvier pour les Courses internationales de ski qui leur sont réservées et, les 12 et 13 janvier, ce sera le tour des 27èmes Courses du Lauberhorn, une des épreuves de ski les plus difficiles de la saison. Le Ski-Club de Müren organisera le 24 février la course «Inferno» et, le 17 mars, un concours de ski pour la coupe Adenauer, que le chancelier a offerte lors de ses vacances à Müren. La 12ème épreuve internationale de saut comptant pour la coupe Montgomery, avec participation internationale, attirera à Gstaad les spécialistes de cette discipline. Un nombre des manifestations importantes, mentionnons encore les championnats des associations de ski de l'Overland bernois qui se disputent à la Lenk.

LA SUEDE ACCUEILLE DES REFUGIES MALADES

Selon une communication du Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et du CIME, 21 réfugiés tuberculeux se trouvant actuellement en Grèce ont été autorisés à s'établir de manière permanente en Suède. L'aérien transportant ces réfugiés a fait escale en Autriche pour y prendre 26 autres réfugiés, également autorisés à s'établir en Suède. Ces malades seront soignés dans ce pays jusqu'à leur guérison en vue de leur intégration et de leur installation permanente. L'admission de ces réfugiés s'inscrit dans le cadre du programme du fonds des Nations Unies pour les réfugiés.

UN COMITE D'ACTION BERNOIS POUR LA DEFENSE NATIONALE

Un comité d'action bernois pour la défense nationale, représentant la même tendance que le Comité suisse présidé par le général Guisan et combattant les initiatives Chevallier, a été constitué à Berne. Les délégués des partis politiques, des associations économiques et des organisations patriotiques, militaires et sportives étaient présents. Le conseiller d'Etat Bauder, président du gouvernement bernois, a été appelé à la présidence du Comité d'action et de sa Commission de travail.

USINE ELECTRIQUE DE SAECKINGEN

Le Département fédéral des Postes et des Chemins de fer communique: La Commission germano-suisse pour l'aménagement du Rhin entre Bâle et le lac Constance a siégé sous la présidence de M. Schneider, directeur des voies navigables à Fribourg-en-Brisgau; elle s'est à nouveau occupée des projets de variantes pour l'usine électrique de Saackingen.

UN TRESOR BIEN CACHE

Moutier, dans le Jura bernois, la plus jeune des villes de Suisse possédait, il y a une centaine d'années, une vieille collégiale romane. En 1855, elle avait fait place à une vaste église — l'église Saint-Germain — exemple frappant du mauvais goût qui marqua tant de choses à la fin du siècle dernier et, en particu-

lière, l'art religieux. Seules ses proportions étaient justes et l'ensemble, par ses dimensions, ne manquait pas de grandeur. Il y a quelque temps, une restauration fut décidée et un architecte fut chargé de faire des sondages. A sa grande surprise, il vint de découvrir que la vieille collégiale n'a pas été démolie, comme on pensait généralement et comme l'affirmait un historien. Sous une épaisse couche de plâtre, on a mis à jour des piliers et chapiteaux du pur style roman. Après la restauration, qui sera prochainement poussée, l'église Saint-Germain sera, selon les spécialistes de l'art roman, l'un des plus anciens et des plus beaux monuments historiques de Suisse.

ARRRESTATION D'UN «VOYAGEUR» PORTEUR D'UN FAUX PASSEPORT

La police genevoise vient de constater qu'un voyageur descendu dans un hôtel était porteur d'un passeport suisse au nom d'une personne morte depuis 1911. On se trouva en présence d'un escroc international, Alberto Ginense, mexicain, vivant sous de multiples identités et qui a déjà été condamné dans plusieurs pays, à Genève en 1925 en particulier, pour escroquerie. Il est expulsé d'Italie pour les délits de même nature. Il a été inculpé d'usage de fausse identité.

GRISONS

EVENEMENTS SPORTIFS D'HIVER A ST-MORITZ

L'organisation des championnats du monde de l'année 1957 a été confiée à Saint-Moritz, la ville d'Oslo qui devait préparer les Championnats du monde de bob à deux et à quatre s'étant déstabilisés. Les dates des grandes manifestations ont été fixées comme il suit: 26/27 janvier: Championnats d'Europe de bob à deux; 2/3 février: Championnats du monde de bob à deux; 9/10 février: Championnats du monde de bob à quatre. Les 9 et 10 mars seront disputés les Championnats suisses de ski des disciplines nordiques. Le célèbre «Ruban blanc de St-Moritz» (avec le «Piz Nair Gold Trophy») une course internationale bien connue, est prévu du 22 au 24 février. Le «Ski Club of Great Britain» a décidé d'organiser pour la première fois toutes ses plus importantes courses de ski au même endroit, toutes les manifestations étant groupées en une «Ski-Race Week» qui aura lieu du 6 au 12 janvier 1957, à Saint-Moritz.

VAUD

VACCINATION ANTIPOLIOMYELITIQUE

Le Département de l'Intérieur du canton de Vaud a décidé d'organiser, à titre facultatif, des vaccinations antipoliomyelitiques. Pour des raisons pratiques et parce que la fourniture du vaccin est limitée, elle ne peut s'appliquer qu'aux enfants de 6 à 10 ans. Le coût approximatif est de 15 francs par enfant. Il sera indiqué ultérieurement dans quelle mesure l'Etat pourra accorder

NEUCHÂTEL

LES VACANCES HORLOGERES EN 1957

La semaine officielle des vacances horlogères de 1957 a été fixée aux dates suivantes: du

GENÈVE

EXPOSITION D'HORTICULTURE

Genève, la ville des fleurs, ne veut pas renoncer, même à la fin de l'automne, à son plus bel ornement. Etalée sur 4.000m2, l'Exposition internationale d'horticulture et d'art floral transformera du 7 au 11 novembre le Palais des Expositions de Genève en un vaste jardin. Les organisateurs ont reçu des inscriptions de France, d'Italie, d'Angleterre, d'Allemagne, de Hollande. Il va de soi que les producteurs suisses seront également présents. Le 50ème Congrès de la Société française des chrysanthémistes tiendra ses assises à Genève pendant la durée de l'Exposition.

L'EX-ROI MICHEL NOMME DIRECTEUR DE L'ECOLE D'AVIATION LEAR

Un communiqué publié par la L.E.A.R. qui s'occupe à Santa Monica de la fabrication des pilotes automatiques et des appareils de commande automatique de vol annonce la nomination de l'ex-roi Michel de Roumanie au poste de directeur de l'Ecole internationale de vol aux instruments, école que cette compagnie ouvrira à Genève dans un proche avenir. Selon des déclarations de l'ex-roi Michel, l'école a déjà reçu des demandes d'admission de pilotes suisses, hollandais, italiens et allemands. Cette école sera la

première sur le continent ouverte à tous les pilotes pour leur préparation au vol commercial par un enseignement des techniques de vol aux instruments. Cet entraînement n'était accessible jusqu'ici qu'aux équipages engagés par les lignes aériennes. Le programme de l'école ne comprend pas l'instruction de base. Il s'adresse aux pilotes déjà formés, détenteurs d'un brevet et désireux d'obtenir la licence spéciale de vol aux instruments.

SAINT-GALL

LA FETE DE SAINT-GALL

La fête de la Saint-Gall, qui est célébrée dans les pays catholiques, s'est déroulée pour la cinquième fois au théâtre municipal de Saint-Gall. La fête hors-conventionnelle était organisée par la ville. Le professeur Karl Peisen-danz, de Heidelberg, fit une conférence sur «Les écoles des convents au moyen-âge», à l'occasion du centenaire de l'Ecole cantonale Saint-Galloise, qui en un certain sens peut être tenue pour la continuation de l'Ecole du Couvent, d'autrefois.

UNE ROUTE CHAUFFEE A L'ELECTRICITE EN SUISSE

Au début d'octobre, on a inauguré un nouveau tronçon de l'œuvre importante Zurich-Sargans-Grisons-Arlberg qui permet d'éviter le village de Murg au bord du lac de Wallenstadt. Ce tronçon, comme presque toutes les routes longeant le lac est aménagé sur le versant nord, très escarpé, où le danger de verglas était à craindre en hiver. Les organes compétents du Canton de Saint-Gall ont entrepris une très intéressante expérience qui a pour but de chauffer électriquement la chaussée des quatre ponts situés sur le nouveau parcours. L'hiver prochain, à titre d'essai, une partie du viaduc sera équipée d'une installation de chauffage électrique. On espère tout en consommant très peu de courant, que l'état de la chaussée permettra aux automobilistes de circuler en toute sécurité.

TESSIN

UNE COMMUNE TESSINOISE SOUS TUTELLE

Le Département cantonal de l'Intérieur annonce que la commune de Lopagno sera placée sous la tutelle de l'Etat à partir du 26 octobre 1956, en raison de l'impossibilité de trouver des citoyens disposés à accepter les fonctions municipales.

ZURICH

CONSEIL COMMUNAL DE ZURICH

Le Conseil communal de Zurich a autorisé la Municipalité à contracter une assurance-accident en faveur des membres des Autorités du Conseil communal et des commissions. Il a ensuite voté un crédit de 2.450.000 francs pour l'achat de 5 véhicules pour les transports en commun de la ville. Il a enfin voté pour 20 millions de francs de constructions avec une clause concernant les dépassements de crédits.

MORTE A 103 ANS

A l'âge de 103 ans et 3 mois est décédée à Schlieren Mme Johanna Walpert-Kundert. Elle était née le 10 juillet 1853. Elle exerça jusqu'à 85 ans la profession de couturière. Il y a un an et demi elle quitta Zurich, où elle était la doyenne, pour Schlieren pour y vivre chez une de ses petites-filles.

Journal Suisse d'Egypte et du Proche-Orient

Dir. resp.: M. Maurice Fischel

Comme une police d'assurance supplémentaire

Firestone

«500»

Le premier pneu au monde

SANS CHAMBRE A AIR de construction ENTIEREMENT EN NYLON

vous donnera:

- 1) plus de sécurité
2) plus de souplesse
3) plus de kilométrage

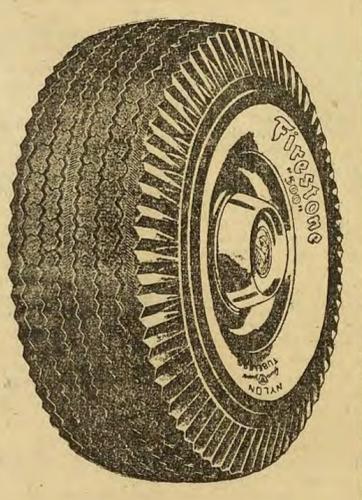
EXIGEZ DONC LE «FIRESTONE» 500

DISTRIBUTEURS SULZER FRERES

LE CAIRE: 30, rue du 26 Juillet (ex-Fouad) — Tél. 46548

ALEXANDRIE: Immeuble Sulzer, Place Carducci — Tél. 23815

R.C.C. 83919 R.C.A. 10628



# Dans nos SOCIÉTÉS du CAIRE et d'ALEXANDRIE

## SERVICES DIVINS



ÉGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE 16, rue de la Poste

EN RAISON DES TRAVAUX DE RENOVATION A L'ÉGLISE QUI NE SONT PAS ENCORE TERMINÉS LES CULTES DOMINICAUX SE POURSUIVront AU PRESBYTÈRE JUSQU'À NOUVEAU AVIS

DIMANCHE 4 NOVEMBRE à 11 h. (exceptionnellement)

Culte solennel bilingue de la Réformation au Presbytère de Camp de César, 23, rue Bolbitine.

RECEPTIONS Le Pasteur reçoit les mardi et vendredi, entre 10 h. et midi, au bureau de l'Église ou au Presbytère sur rendez-vous.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU CAIRE 38, Avenue Fouad Ier.

DIMANCHE 4 NOVEMBRE JOUR ANNIVERSAIRE DE LA REFORMATION

9 h. 30. — Ecole du dimanche. 10 h. 30. — Culte solennel à l'occasion de la Réformation. 11 h. 30. — Service de Ste. Cécile. Invitation cordiale à tous.

## CERCLE SUISSE DU CAIRE

DIMANCHE 4 NOVEMBRE 1956

### MENU

Goujon d'Ombrière Frit au Citron.

Boeuf Braisé à la Mode aux Papillons Salade bouillie

Strudel aux Pommes et Chantilly

Les réservations sont acceptées jusqu'à la veille seulement.

Tél. : 806785

## AU CAIRE

### UNION DES DAMES SUISSES DU CAIRE

#### REPRISE DES ACTIVITES SAISON 1956-57.

Les MARDIS 6 et 20 NOVEMBRE

Réunions à l'Hôtel WINDSOR, 3 rue Elfi Bey à 4 h. p.m.

### Avis important aux Quilleurs du Caire

Dates à retenir :

les samedis soir 10, 17 et 24 novembre

#### COMPÉTITIONS DE QUILLES

le 10 et 17 NOVEMBRE 1956

#### Championnat de Quilles-Figures

le 24 NOVEMBRE

#### Compétitions Intergroupes

#### du Cercle Suisse du Caire

et le samedi 1er DECEMBRE 1956 nous irons probablement jouer à Alexandrie, la 2ème manche 1956 pour la

#### COUPE CHALLENGE

#### du Cercle Suisse du Caire

#### Championnat-Figures

Les 8 figures à jouer sont affichées sur la piste à EMABEH.

grande maîtrise : grande médaille pour 5 figures avec au minimum 60 points  
petite maîtrise : petite médaille pour 4 figures avec au minimum 50 points.

#### Compétition Intergroupes

qui sera jouée le samedi soir 24/11/56

FORMEZ VOS EQUIPES DE 4 QUILLEURS CHAQUE.

Le Kegel Klub Kairo, groupe du mardi, offre les 4 plats d'argent à l'équipe gagnante, ainsi que quelques prix de valeur à l'occasion du Championnat-Figures 1956.

Tous les quilleurs, membres du CERCLE SUISSE DU CAIRE sont instamment priés de participer aux susdites compétitions. Elles sont un bon exercice physique et nous aideront à donner du fil à retordre aux amis Alexandrins qui veulent à tout prix nous enlever NOTRE JOLIE COUPE restée deux années de suite au Caire...

CERCLE SUISSE DU CAIRE Les Obmaenner Zublin Schott

## Khedivial Mail Line

DEPART POUR BEYROUTH, GENES, MARSEILLE NAPLES

Le s/s « Nefertiti » de la Khedivial Mail Line partira d'Alexandrie le jeudi 15 Novembre à midi pour les ports ci-haut mentionnés, acceptant coton et marchandises générales.

\*\*\*

DEPART POUR NEW-YORK, PHILADELPHIE, BALTIMORE, CHARLESTON VIA BEYROUTH, LATAKIA, NAPLES, MARSEILLE, GENES, LIVOURNE

Le s/s « Mohamed Aly El Kebir » de la Khedivial Mail Line partira d'Alexandrie vers le 4 Novembre pour les ports ci-haut mentionnés acceptant passagers et marchandises générales.

## VENTE DE VIEILLE FERRAILLE

La Khedivial Mail Line met en vente environ 150 tonnes de vieille ferraille — livraison aux ateliers et magasins de la Société à Port Tewfik. A présenter les offres, après inspection, accompagnées d'un dépôt de 10% sous enveloppes cachetées, à la Direction Générale de la Société à Alexandrie, au plus tard le 1er Novembre 1956 avant midi.

La personne dont l'offre sera acceptée, devra retirer le lot sur place, et ce à sa charge, dans un délai de deux semaines de la date de notification.

## PETITE ANNONCE

SOCIÉTÉ IMPORTANTE demande steno-dactylo anglais-arabe, expérimenté de préférence nationalité égyptienne. Ecrire : « EXPERIMENTE », au Journal.

## QUE VOIR CE SOIR?

Cinéma à Alexandrie

- ALHAMBRA — Tél. 29054 — « The rains of Ranchipur » ( Lana Turner, Richard Burton ) — « The seven years itch » (Marilyn Monroe).
- AMIR — Tél. 31332 — « Bigger than Life » (James Mason, Barbara Rush).
- METRO — Tél. 22850 — « Last for Me » (Kirk Douglas, Anthony Quinn).
- MOHAMED ALY — Tél. 25103 — « Ambush » (Robert Taylor, Deborah Kerr).
- ODEON — Tél. 71866 — « I stand condemned » (Laurence Olivier) — « Mile Ninouche » (Pier Angeli, Fernandel).
- RADIO — Tél. 30282 — « The Killer is loose » (Joseph Cotten, Rhonda Fleming).
- RIALTO — Tél. 24994 — « Hell on Frisco Bay » (Alan Ladd, Edward G. Robinson, Joanne Dru).
- RIO — Tél. 29096 — « The Eddie Duchin Story » (Kim Novak, Tyrone Power).
- ROYAL — Tél. 26329 — « Francis in the haunted house » (Mickey Rooney, Virginia Welles).
- STRAND — Tél. 22322 — « La moglie è uguale per tutti » (Nino Taranto, Nadia Gray).

## A ALEXANDRIE

### SOCIÉTÉ HELVETIA

Nous serions très reconnaissantes à toutes les personnes qui voudraient bien nous faire parvenir des vêtements usagés ainsi que de vieux jouets.

Ces dons nous seront très utiles pour nous aider à préparer notre distribution de Noël.

Les paquets au nom de l'Helvetia pourront être déposés au Cercle Suisse.

LE COMITE.

### SOCIÉTÉ SUISSE D'ALEXANDRIE

Vu les circonstances, la Soirée dansante de Samedi 3 Novembre est renvoyée à une date ultérieure.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Lundi 12 Novembre à 20 h. 30

#### ORDRE DU JOUR :

1. — Lecture des procès-verbaux des Assemblées Générales des 14.5.56 et 14.9.56.
2. — Admissions et Démissions.
3. — Fixation de la cotisation des Membres pour 1957.
4. — Renouvellement des invitations d'étrangers et fixation de leur cotisation.
5. — Financement des frais de réparations.
6. — Divers.

## QUILLES

### 37 ANS GROUPE DE MARDI

SAMEDI 19 NOVEMBRE dès 5h. 30 p.m.

### CONCOURS ANNUEL

A l'issue

Dîner Traditionnel des Quilleurs

### ÉCOLE SUISSE D'ALEXANDRIE

Les Membres de l'École Suisse d'Alexandrie sont invités à l'

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

des Membres de notre École, qui aura lieu le

Jeu-di 29 Novembre à 8 h. p.m.

dans les locaux de la Société Suisse d'Alexandrie, avec l'ORDRE DU JOUR suivant :

1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 Novembre 1955.
2. Rapport du Directeur de l'École sur l'activité de l'École durant l'année scolaire 1955/56.
3. Rapport du Comité sur l'activité de l'École durant l'année 1955/56. Rapport financier de l'année 1955/1956.
4. Rapport des Censeurs.
5. Modification des Statuts selon circulaire envoyée aux membres de l'École.
6. Election de six membres du Comité.
7. Election de trois membres suppléants.
8. Election de deux censeurs.

Nous aimons croire qu'il vous sera possible d'assister à cette Assemblée qui, suivant l'article No. 18 de nos Statuts, ne pourra être tenue que si le quart au moins des Membres y sont présents.

LE COMITE DE L'ÉCOLE SUISSE D'ALEXANDRIE

N.B. — Article No. 18 : Une Assemblée Générale ne peut être tenue que si le quart au moins des membres (déduction faite de ceux qui ne sont pas alors à Alexandrie) sont présents. Si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle Assemblée, convoquée pour 8 jours plus tard au moins, sera valable quel que soit le nombre des membres présents.

## Internationaler Charles Veillon-Preis

### für den Roman in französischer, italienischer und deutscher Sprache

Charles Veillon hat die literarischen Preise, die seinen Namen tragen, in Jahre 1947 ins Leben gerufen.

Über die Gedanken, die ihn dabei bestimmten aussert sich der Stifter selbst wie folgt: « Alles, was geeignet ist, auf irgend eine Weise die Menschen sich näher zu bringen und ihr Verständnis fuer einander zu fördern, traegt etwas bei zum eigentlichen Bau des Menschheit. Dieser Bau kann nur aus Verstehen und Lieben errichtet werden. Das Wort, die Sprache sind vorzügliche Mittel dieses Versteehens, an hier liegt der Zweck, an diese Preise verfolgen, es sollen in allen Ländern, in denen man französisch, deutsch oder italienisch spricht, Schriftsteller entdeckt und bekanntgemacht werden, die durch ihr Werk Verbindungen schaffen können, was die unerlässliche Vorbedingung sich vertragen lernen. Warum sollen es Romane sein gung dafür ist, dass die Menschheit nicht philosophische Werke? Weil der Roman in der epate humanes arbeitet, mit der menschlichen Existenz, mit jenem Stoff und jenem Beziehen, die unser Leben ausmachen ».

Eine der Schweizerischen Wirklichkeiten besteht darin, dass in einem gemeinsamen politischen Rahmen Staatswesen verschiedenster Artung vereinigt sind, in denen man drei der grossen Sprachen des christlichen Westens spricht: Die Manuskripte oder im Jahre der Ausschreibung erschienenen gedruckte Werke sind einzusenden bis zum 31. Dezember, und zwar an die Adresse: Sekretariat des Charles Veillon-Preises Avenue d'Ouchy 29 c Lausanne (Schweiz)

Wenn die Proklamation der verschiedenen Preise bis jetzt in der französischen, der italienischen und der deutschen Schweiz getrennt durchgeführt und auf gemeinsame Zeremonie verzichtet wurde, die vielleicht den helvetischen und europäischen Charakter der Stiftung augenscheinlicher gemacht hätte, so geschah es deshalb, weil man damit einem zutiefst schweizerischen Gesetze treu bleiben wollte: der Vielheit in der Einheit.

In Abweichung davon und da sich die Verteilung des französischen Preises zum 10. Male Jaehrt, sollen nun zum ersten Mal die 3 Romanpreise gleichzeitig im Mai 1957 in Lausanne verliehen werden.

Die drei Preise betragen je sFr. 5'000.-, kommen jaehrlich zur Verteilung und sind zur Auszeichnung von Romanen in französischer, italienischer und deutscher Sprache bestimmt, wobei die Nationalitaet des Autors nicht in Betracht faellt.

Für Deutschland Herren Werner Bergengruen, Schriftsteller, Zuerich. Albrecht Goes, Schriftsteller und Pastor, Stuttgart. Dr. h.c. Rodolf Alexander Schroeder, Schriftsteller, Bergen Obb.

Für Oesterreich : Herr Karl Heinrich Waggerl, Schriftsteller, Wagnrain.

Für die Schweiz : S.E. Herr Minister Prof. Dr. Carl J. Bruckhardt, Vinzel (Vd). Herr Meinrad Inglin, Schriftsteller, Schwyz.

Herr Prof. Dr. Karl Schmid, Rektor der Eidgenössischen Technischen Hochschule, Zuerich. Herr Dr. phil. Werner Weber, Literatur-Kritiker, Zuerich.

## il ritrovo

air - conditionné

BAR

RESTAURANT

CHAQUE VENDREDI

## BOUILLABAISSE

### CREDIT IMMOBILIER SUISSE-EGYPTIEN

Société Anonyme

Services spéciaux pour la gérance de vos biens et la représentation de vos intérêts

GENEVE 16, Rue de Hollande

LE CAIRE 8, Rue El-Mahdi Harb Pacha

## ENTREPRISE GENERALE DE MATERIEL ELECTRIQUE ET MECANIQUE

BUREAU ET ATELIERS ELECTRO-TECHNIQUES

## MATERIEL ELECTRIQUE FOURNITURES et INSTALLATIONS

Lampes et Plafonniers Fluorescents Réfrigérateurs — Moteurs — Aspirateurs Ventilateurs — Chauffe-Bains Appareils Electro - Ménagers Fils et Câbles Armés et Isolés Tous genres de Matériel Electrique Etc...

ALEXANDRIE 3 - 5, Place Ismail Tél. 32920-32928-32929 (groupés)

LE CAIRE 6, Rue Tewfik Tél. 53151

## SOCIÉTÉ DES AUTOBUS DU NORD (S.A.E.)

Reg. Comm. A. 30139

### TRANSPORTS

- PAR FOURGONS FERMES pour marchandises délicates
- PAR CAMIONS A PLATEFORMES pour marchandises générales
- PAR CAMIONS CITERNES pour produits pétroliers
- SERVICE SPECIAL pour le Transport de Colis lourds et volumineux

ALEXANDRIE: Direction Générale Téléphone: 71438 71436 - 37

Branches Transports Téléphone: 28781-2, 21227

KOUBBEH: LE CAIRE Téléphone: 77783-4

AZHAR: LE CAIRE Téléphone: 77783-4

SUEZ: Téléphone: 2411

PORT-SAÏD: Téléphone: 8754

ISMAILIA: Téléphone: 2330

## Caledonian Insurance Company

HEAD OFFICE: ED INBURGH, SCOTLAND, FOUNDED 1805

A PRIVATE UNDERTAKING UNDER LAW No. 156 OF 1950 REGISTERED SUB No. 67 ON 25th SEPTEMBER 1952

### All classes of insurance transacted

Alexandria Branch Office: 23, Bld. Saad Zaghloul, Telephone 27104 R.C.A. 21579

Cairo Agency: 9, Rue Chérifin 1st floor Rolin Bldg (opposite the Exchange), Telephone 76423 R. C. C. 68226

& Agencies throughout the Near East



International Watch Co. SCHAFFHOUSE QUALITE ET TRADITION

chez HORDVITZ & Cie JOAILLIERS Montres de Marque 29, Rue Chérif Pacha ALEXANDRIE

## VOYAGEZ SANS SOUCIS



## EUROPE - U.S.A. - AMERIQUE DU SUD

Consultez votre agent de voyage ou

## SWISSAIR



22 rue Kasr el Nil, Le Caire Tél. 40938 — 54197 — 77995  
20 rue Toussoun, Alexandrie Tél. 28574 — 33769  
36 rue El Goumhouriah, Port Saïd Tél. 2916

# Aide suisse à l'Europe - Aide suisse à l'étranger

L'Assemblée des membres de l'Aide suisse à l'Europe s'est tenue à Berne sous la présidence du professeur C. Ludwig. Après avoir approuvé le rapport annuel et les comptes de 1955, vérifiés par le contrôle fédéral des Finances, les membres ont été mis au courant du résultat de la collecte de cette année. Celle-ci avait produit au 30 septembre 1.006.686 francs contre 979.889 francs en 1955. Sur ce chiffre, les frais représentent 18 pour cent. La vente des insignes a été particulièrement réussissante puisque l'on a vendu 341.088 de ceux-ci contre 293.553 en 1955. Le nombre de donateurs — sans tenir compte de la vente des insignes — a de nouveau augmenté cette année et s'est élevé à 57.993 contre 52.945 en 1955. Si l'on compte la subvention de la Confédération de 851.300 francs, 1.670.000 francs sont ainsi à la disposition de l'Aide suisse à l'Europe pour son activité.

M. Pelletier, Conseiller fédéral et chef du Département politique, a déclaré le 20 juin dernier au Conseil National que l'aide aux pays sous-développés est actuellement l'un des problèmes les plus soulevés. Cette aide n'est pas seulement l'objet d'un examen constant par les divers organismes internationaux et les gouvernements, mais elle inté-

# La vie culturelle et artistique suisse en novembre

**Un événement pour les amis des fleurs**  
A une époque de l'année où la nature se prépare au sommeil hivernal et met un terme à ses offrandes après avoir épuisé ses forces créatrices, on peut être heureux et reconnaissant de ce qu'une grande manifestation soit encore vouée à la magnificence florale. Il s'agit de l'Exposition internationale d'horticulture et d'art floral organisée à Genève, dans le vaste Palais des Expositions, et qui aura lieu du 7 au 11 novembre. Les participants au cinquième Congrès des « Chrysanthémistes français », qui se tiendra simultanément dans la même ville, pourront se réjouir de la coïncidence.

**A la gloire des produits de la terre**  
Un événement populaire et des plus marquants de l'arrière-saison est à Berne le joyeux « Zibelemarit » — le marché aux oignons — qui fait confondre dans la ville fédérale, pour y être vendus à l'encan, de prodigieux chargements de ces produits du sol hautement appréciés des ménagères bernoises. Cette année, le pittoresque « Zibelemarit » se tiendra derechef en plein air, le 26 novembre. — A Bâle, les

halles de la Foire suisse d'échantillons seront, à la disposition, les 10 et 11 novembre, de la 39<sup>me</sup> Exposition nationale d'aviiculture, qui mettra en valeur les capacités des éleveurs suisses de volailles.

**Présentation de nouvelles collections**  
Winterthour, cité des arts, vient de s'enrichir d'une nouvelle institution culturelle, le Musée municipal, sis au Lindengu, dont l'activité débute par un imposant aperçu de l'art mobilier, des métiers et de la culture domestique aux temps passés. Dans ce bâtiment plein de style construit au centre d'un parc public, s'exprimeront également l'intense vie musicale de la cité et l'importance de ses grandes firmes industrielles.

**Tournées de concerts étrangers**  
L'Orchestre de chambre de Stuttgart entreprend, sous la direction de Karl Münchinger, une tournée de concerts dans les villes de Suisse romande. Il se produira le 26 novembre en l'aula de l'Université de Fribourg, le 29 novembre à Neuchâtel et le 1<sup>er</sup> décembre à Genève. De son côté, le Quatuor du Gewandhaus de Leipzig sera l'hôte de Vevey, le 30 novembre.

**Tournées théâtrales françaises**  
On attend avec impatience dans de nombreuses villes la visite de troupes françaises de comédie. Une nouvelle tournée des Galas Karsenty commencera très prochainement. On l'applaudira à Lausanne du 8 au 11 puis du 22 au 25 novembre. — Les « Productions Georges Herbert » occuperont la scène, à Neuchâtel, les 13 et 14 novembre, et à Lausanne du 15 au 18 novembre.

**Le « Grand Théâtre du Monde » à Lausanne**  
Le grand jeu scénique de Calderon n'a rien perdu, au travers du temps, de sa valeur spectaculaire et philosophique, comme l'ont démontré de saisissantes reprises dans des mises en scènes nouvelles, à Einsiedeln, par exemple, et plus récemment à Neuchâtel. Cette impressionnante et vivante fresque dramatique sera présentée au Théâtre de Beaulieu, à Lausanne, du 27 novembre au 2 décembre. On y accourra de toute la Suisse romande. La participation du « Chœur des Jeunes » et de l'Orchestre de Chambre de Lausanne garantira la valeur de l'élément musical de ce grandiose spectacle.

**Des peintres suisses exposent!**  
Une exposition rétrospective est consacrée par la Kunsthalle de Bâle à la mémoire du peintre Paul Basilius Barth, qui fut un des représentants les plus éminents de la peinture bâloise. Cette exposition reste ouverte jusqu'au 25 novembre. Le Musée des Beaux-Arts de Winterthour présente jusqu'au 18 novembre des œuvres du peintre winterthourois Robert Wehrli, fixé à Paris, et des sculptures des Walter Linck, de Berne. Le peintre Ferdinand Gehr expose également jusqu'au 18 novembre au Musée des Beaux-Arts de St-Gall tandis que l'Athénée, à Genève, présentera dès le 10 novembre des œuvres de Roland Weber. — Nos peintres et sculpteurs suisses se rappellent d'ores et déjà l'attention du public en vue des cadeaux de fin d'année. C'est ainsi que s'ouvrira en novembre l'uction des peintres zurichois, au « Helmhaus » de Zurich et l'exposition collective des artistes schaffhousis au Musée de Schaffhouse. D'autres manifestations collectives suivront dans plusieurs villes suisses.

**Trésors cachés**  
Le Musée des arts et métiers de Bâle réserve de grandes surprises à ses visiteurs en leur offrant, jusqu'au 9 décembre, la révélation de ses « Trésors cachés », jusqu'ici ignorés du public. Il s'agit de pièces rares des collections du Musée, qui, faute de place, ne peuvent être exposées en permanence. — Il y a aussi beaucoup de choses précieuses et intéressantes à voir à l'exposition « Le dessin en couleurs » présentée par la Section graphique de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich, et qui durera jusqu'au 22 décembre.

**Une multitude de concerts**  
Tandis qu'on fait une large publicité aux ensembles étrangers en tournée en Suisse, il paraît équitable d'attirer l'attention de nos hôtes sur les excellents orchestres symphoniques du pays qui organisent dans nos villes de remarquables cycles de concerts pour la saison d'hiver, sous la direction de chefs indigènes ou étrangers, et avec la participation de solistes de renom. Rappelons à ce propos que le remarquable Orchestre de la Suisse romande donnera le 19 novembre, au Théâtre de Beaulieu, à Lausanne, un grand concert, sous la direction du maître Pedro de Freitas-Branco et avec le concours du pianiste André Perret. Ce concert sera répété le 21 novembre à Genève. Le même orchestre se fera entendre le 14 novembre à Genève également, sous la direction de son animateur habituel le maître Ernest Ansermet, avec le concours du violoncelliste Pierre Fournier comme soliste.

**Un nouveau théâtre**  
C'est un événement rare que l'ouverture d'un nouveau théâtre. La ville de Schaffhouse a le privilège, qui a remplacé le vétuste « Imthurnum » par un théâtre moderne lui permettant de participer de nouveau activement aux destinées de l'art dramatique en Suisse.

# LES SPORTS EN NOVEMBRE

**Bientôt Melbourne**  
Les Jeux olympiques d'été débuteront le 22 novembre à Melbourne et prendront fin le 8 décembre. Durant 15 jours, toute l'attention des sportifs du monde se portera sur les joules les plus prestigieuses qui soient, le « printemps universel » étant exclusivement représenté par l'élite sportive de toutes les nations du globe. Et pourtant l'activité des sportifs ne sera pas beaucoup diminuée dans les différents pays, notamment en Europe où l'hiver aura déjà fait son apparition.

**Le football est roi**  
En Suisse, le football et le hockey sur glace passionneront les foules. Un dimanche est réservé au match Suisse-Italie qui aura le Wankdorf bernois pour théâtre. Le 4, il y aura un certain Chiasso-Grasshopper joué au Tessin qui pourrait bien donner beaucoup de fil à retordre aux Zurichois, champions suisses et détenteurs de la Coupe. La Chaux-de-Fonds, qui se rend à Genève, aura tout intérêt à se méfier d'Urania-Genève-Sport. Le 18, le leader Young-Boys se déplacera à Bâle où les Rhénans pourraient causer une petite surprise; La Chaux-de-Fonds recevra Lausanne... qui ne serait pas fâché de regagner un peu le terrain perdu; à Genève « derby » local (!): Servette-UGS. Le 25, deux mat-

ches qui attireront la foule des grands jours: Young-Boys contre Grasshopper à Berne (revanche de la finale de la Coupe suisse de l'an dernier) et Lausanne-Servette, derby romand traditionnellement riche en émotions et en beau jeu.

**Les escrimeurs sur pied**  
Du 3 au 4 novembre se disputera à Bâle le championnat suisse au sabre, organisé dans le cadre de la grande semaine internationale d'escrime qui court du 3 au 11 novembre. On peut admettre que notre équipe olympique saisisa cette dernière occasion de s'entraîner a-

vant de quitter le pays pour Melbourne où une rude tâche l'attend.

**Deux grandes épreuves militaires**  
Deux grandes épreuves militaires mettront un terme à une saison chargée. Le 4 novembre, c'est à Aldorf que se disputera une course de 30 km, en plus grande partie sur route asphaltée, alors que la fameuse course de Frauenfeld — près de 45 km — attirera des centaines de participants dans la capitale thurgovienne, le 18 novembre. Au temps de la motorisation intense, il est réjouissant de constater que ces deux épreuves réussissent chaque année au départ entre 700 et 800 concurrents qui se lancent dans une aventure extrêmement difficile (uniforme et paquetage de 8 kilos).

**Des courses de vélocycles de Suisse**  
Des courses internationales sont annoncées le 9 novembre à Bâle, le 11 novembre au Hallenstadion zurichois, à Bâle de nouveau le 23 et finalement le 25 à Zurich-Oerlikon. Ce genre d'épreuves connaît, en Suisse alémanique un succès toujours égal, nos coureurs luttant de plus en plus, dans tous les domaines, à armes égales avec les grands champions de l'étranger.

**Les courses d'orientation**  
Les courses d'orientation sont devenues un sport très populaire en Suisse. Le mois d'octobre fut particulièrement riche en manifestations de ce genre. En novembre, on relève, les 3 et 4, l'épreuve nocturne organisée par les Bernois de la capitale; le 10, une course organisée à Koniz; les 17 et 18, à Fribourg, l'épreuve nocturne mise sur pied par la Société suisse des Officiers. Le lieu du championnat suisse par équipes n'est pas encore fixé.

**Et voici le hockey sur glace**  
En novembre, toutes les patinoires auront ouvert leurs portes, du moins les patinoires artificielles, car, pour la glace naturelle, il faudra sans doute attendre encore quelque peu. De nombreux matches d'entraînement sont annoncés, ainsi que plusieurs tournois. Le 4 novembre, nous aurons Bâle-Lausanne à Bâle; le 6, Lausanne-Davos à Lausanne; le 11, Lausanne-Zurich à Lausanne; le 14, La Chaux-de-Fonds-Lausanne, à La Chaux-de-Fonds; le 17, Lausanne-Bâle, à Lausanne; le 20, Lausanne-Bahnik, à Lausanne; les 24 et 25, à Lausanne et à Neuchâtel, un tournoi des équipes régionales et des « espoirs » suisses; le 27, Young-Sprinters-Lausanne, à Neuchâtel, le match-retour se disputant à Lausanne le 29. Au chapitre des tournois, sont affichés: 3 et 4 novembre, la Coupe Marvin à La Chaux-de-Fonds et la Coupe Martini au Dollar, à Zurich, cette dernière compétition réunissant entre autres les équipes d'Ambri Piotta, Arosa, Servette et Grasshopper. La Coupe de Bâle aura lieu les 10 et 11 novembre, alors que la Coupe Precisa aura pour théâtre le Hallenstadion à Zurich (17 et 18 novembre) avec la participation de Bahnik (Tchécoslovaquie), Davos, Zurich et probablement Fuessen (Allemagne).

**Contacts avec la neige**  
Les premiers contacts utiles avec la neige sont pris à l'occasion du traditionnel cours international organisé par l'Ecole suisse de ski.

Et l'été ne sera plus qu'un souvenir qu'on trouvera bon, malgré tout.

# Eglise Evangélique du Caire

Dans le cadre des soirées d'Eglise.  
**MARDI 13 NOVEMBRE à 20h.30**  
Hall de l'EGLISE ST. ANDREWS.  
Avenue du 26 Juillet No. 38.  
(En face de notre Temple).  
Conférence du Dr. H. HICKMANN,  
Directeur de MUSICA VIVA  
**L'apport de la Réforme au Développement de la Musique**  
avec audition de Disques, et démonstration.  
Cordiale invitation à chacun, invitez vos amis.

# Le trafic ferroviaire par Delle

Organisée par la Société de développement de Porrentruy et placée sous le haut patronage des préfets de Belfort et de Porrentruy, MM. Richardot et Gressot, une importante réunion franco-suisse a eu lieu à la Mairie de Delle au sujet de la ligne Paris-Delle-Milan. Du côté français, de nombreux conseillers généraux et maires du territoire de Belfort entouraient MM. Barcel Boulange, sénateur, et Dreyfuss-Schmidt, député, alors que la délégation jurassienne était formée de MM. Georges Moeckli, Conseiller aux Etats, Ernest Josi et Rainer Weibel, conseillers nationaux, de députés au Grand Conseil, des représentants des municipalités de Bienna, Delémont et Porrentruy, et de la Commission des transports et des communications de Porrentruy. Un comité d'action restreint fut constitué sous la présidence de M. Grelat, maire de Delle, en vue de la défense des revendications suivantes concernant le trafic par le point frontière de Delle:

1. — Reconnaissance, sans restrictions, du point frontière de Delle comme gare de transit et d'échange dans le trafic international (voyageurs et marchandises).
2. — Rétablissement de liaisons directes et accélérées Paris-Milan via Delle-Loetschberg, ainsi que de liaisons régulières directes Boulogne et Calais-Oberland via Delle, avec compositions complètes (wagons-lits, voitures de 1<sup>re</sup> et 2<sup>me</sup> classes, fourgons à bagages).
3. — Rétablissement, sans restrictions, du trafic des marchandises en chargements complets et colis de détail, réintroduction du point frontière de Delle dans les

# De la protection de la femme à la protection des immeubles

Sous la présidence de l'ancien Conseiller fédéral de Steiger, son président, le Comité central de l'Union suisse pour la protection civile a siégé dans la ville fédérale. Il a examiné la question de la résistance à l'égard du service obligatoire des femmes pour la protection des immeubles, qui s'est manifestée dans certaines organisations féminines. A ce propos, le Comité central de l'Union suisse pour la protection des civils a exposé ainsi son point de vue sur ce problème important:

La disposition la plus combattue du nouvel article constitutionnel est indubitablement celle contenue dans le paragraphe 4 de la rédaction approuvée par le Conseil des Etats, selon laquelle le Conseil fédéral est habilité à ordonner, par une loi fédérale, le service de protection des immeubles et à incorporer les femmes dans la garde des immeubles.

Or, la protection des immeubles est en Suisse la base de la protection civile. Si dans chaque maison ou chaque bloc d'habitations, des collaborateurs responsables des deux sexes n'assurent pas la protection et la lutte contre les incendies, l'aide aux ensevelis, blessés, infirmes et malades, l'entretien des abris et l'observance, toute la protection civile est mise en question. Les gardes d'immeubles exigent, quand 500.000 personnes, dont 320.000 femmes environ, de l'avis des femmes elles-mêmes, il ne serait pas possible de recruter par le volontariat un aussi grand nombre de volontaires. Si l'on ne peut compter que sur les engagements volontaires, dans bien des maisons la garde d'immeuble n'existera pas ou sera insuffisante. Ce qui, en cas de guerre, non seulement entraînerait des pertes dans ces maisons, mais aussi des dommages pour la communauté, car les dégâts, en particulier les incendies, pourraient se propager rapidement.

L'Union suisse pour la protection civile s'est toujours prononcée pour le service volontaire des femmes dans les organisations de protection, pour le service en dehors des immeubles.

Mais pour le service à l'intérieur de ceux-ci, l'Union a toujours défendu la thèse qu'il devait être obligatoire. Car celui-ci est un service d'auto-défense, qui ne saurait être comparé au service militaire. Les gardes d'immeubles devraient recevoir une instruction (de 16 heures au minimum) et des cours de perfectionnement (8 heures par an au maximum) pour être préparés à leur tâche.

# ATELIERS DE CONSTRUCTION OERLIKON

ZURICH-OERLIKON (SUISSE)  
Equipements électriques complets pour la production, distribution et utilisation de l'énergie électrique  
Turbines à vapeur et à gaz, compresseurs.  
Electrochimie, traction électrique.  
Moteurs, interrupteurs, soudure à l'arc, etc...

# Emile Haefely & Cie SA Bâle-Suisse

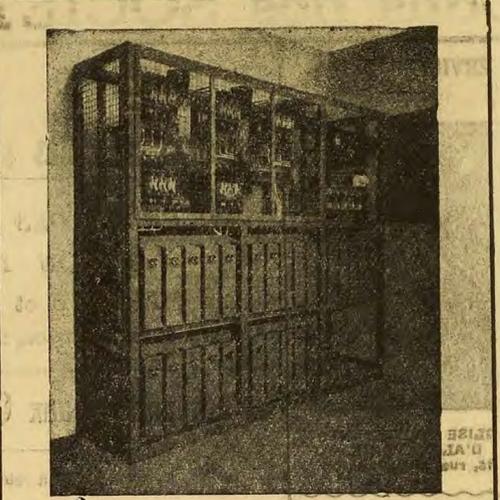
Condensateurs, matériel isolant.  
Plaque forme d'essai haute tension  
Transformateurs de mesure et de puissance.  
Rebobinage de transformateurs et machines tournantes

# SODECO Société des Compteurs de Genève

Compteurs électriques monophasés, triphasés, à prépaiement, etc...  
Télétype, compteurs d'impulsion.  
Distributeurs automatiques, etc., etc.

Agents Exclusifs pour l'Egypte:

**SOCIETE OERLIKON POUR LE MOYEN-ORIENT (S. à r. l.)**  
BRANCHE D'EGYPTE AVEC BUREAU TECHNIQUE ET SERVICE DE MONTAGE  
28, Rue Adly Pacha — Le Caire. — B.P. 802 — Tél. 76860 — R. C. C. 87701



**Condensateurs électriques:**  
— Installations automatiques pour l'amélioration du cos φ  
— pour lampes fluorescentes  
— pour appareils électriques  
— pour émetteurs  
**Condensateurs Fribourg S.A.**  
Représentation pour l'Egypte:  
**THE MIDDLE EAST TECHNICAL OFFICE**  
15 rue Toussoun  
ALEXANDRIE

**IONIAN BANK LIMITED**  
FONDEE EN 1839  
CAPITAL AUTORISE £ 1.000.000  
CAPITAL SOUSCRIT £ 600.000  
FONDS DE RESERVE £ 400.000  
DIRECTION CENTRALE EN EGYPTE:  
ALEXANDRIE — 7, Rue Adly  
R.C. 374  
SUCCURSALE AU CAIRE:  
106, Rue Mohamed Bey Farid. — R.C. 75951  
AGENCES EN EGYPTE:  
BENI-SOUEF, DAMANHOUR, FAYOUM,  
MANSOURAH, TANTAH, ZAGAZIG  
LONDRES — GRECE — CHYPRE

**THE LAND BANK OF EGYPT**  
BANQUE FONCIERE D'EGYPTE  
Sté. Anon. Egyptienne fondée par Décret Khédivial au 10/11/1905  
Siège Social à ALEXANDRIE  
CAPITAL £ 1.000.000 — RESERVES & PROVISIONS £ 305.000  
Prêts sur Hypothèques à long ou court terme  
Acquisition de créances hypothécaires  
Acceptation de capitaux et dépôt avec ou sans intérêts



**Prochains départs d'Alexandrie pour:**

- BEYROUTH GENES MARSEILLE NAPLES** s/s "Nefertiti" les jeudis à midi 1er, 15 et 29 Novembre
- NEW-YORK (via Beyrouth, Naples, Marseille, Gènes).** s/s "Mohamed Aly el Kébir" vers le 3 Novembre
- BEYROUTH** s/s "Mohamed Aly el Kébir" vers le 3 Novembre
- ROTTERDAM ANVERS HAMBURG BREME** s/s "Alkhabira" vers le 15 Novembre
- SUEZ DJEDDAH PORT SUDAN** Services réguliers par les s/s "Taif", "Talou", "Isis"

Pour tous renseignements, s'adresser à  
ALEXANDRIE... Administration: 1, Rue Moutouza Pacha, Téléphone 21423.  
Bureaux des Passages, 1, Rue Fouad, Téléphone 20824.  
LE CAIRE... 26, Sh. Chérif (Immeuble "Immobilia"). — Téléphone 46322.  
SUEZ... "Khedivial Mail Line". — Téléphone 3881.  
PORT-SAID... "The English Coaling Co. Ltd." — Tél. 3333  
ET AUX PRINCIPALES AGENCES DE VOYAGES (R. C. A. 16708).

**Imprimerie PROCACCIA - Tél. 28828**